Paris, le 29 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET L'UNCLLAJ
SIGNENT UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR RENFORCER LEUR ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT DES JEUNES

Lundi 29 mai, Bruno ARBOUET, Directeur Général d'Action Logement Groupe, Elodie AUCOURT, Directrice Générale d'Action Logement Services et Sylvie REYSSET, Présidente de l'UNCLLAJ, signent une nouvelle convention de partenariat pour renforcer leur action en faveur du logement et de l'emploi des jeunes.

L'objectif de cette nouvelle convention est de faire connaître aux jeunes, en particulier ceux en situation d'accès à l'emploi, l'offre logement qui leur est dédiée mais aussi de leur apporter l'assistance nécessaire pour l'accès au logement.

Ce partenariat vise à optimiser et à mieux dimensionner les actions conjointes pour apporter des réponses toujours plus adaptées à la diversité des situations locales.

Les parties renforceront l'utilisation de l'offre de services d'Action Logement, notamment Visale - le nouveau service gratuit d'Action Logement de cautionnement des loyers - par les adhérents de l'UNCLLAJ et rechercheront une meilleure articulation dans le traitement des dossiers. En outre, elles favoriseront un développement collaboratif et se doteront d'outils de mesure des résultats.

A cette fin, des mesures concrètes et de nouveaux outils seront mis en place, tels qu'un référentiel exhaustif de l'offre de services, mais aussi une application de suivi des services rendus, et un laboratoire pour centraliser les idées innovantes pour le développement de l'offre de services.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Action Logement est un acteur de référence du logement social et intermédiaire en France et a pour mission de faciliter le logement pour favoriser l'emploi.

Depuis plus de 60 ans, il gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés au bénéfice de l'emploi des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires.

Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le Groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 72 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr / @ActionLogement

A PROPOS DE L'UNCLLAJ

L'Union Nationale des CLLAJ fédère près de 80 Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes et Services Logement Jeunes dans toute la France. Les associations de son réseau proposent de l'information, un soutien dans les démarches, un lien vers les partenaires, voire un accompagnement, pour permettre l'accès aux droits et à une solution logement adaptée aux besoins des jeunes reçus. Elles accueillent les jeunes de 16 à 30 ans quelle que soit leur situation, et peuvent également proposer des solutions de logement transitoires. L'UNCLLAJ mutualise les savoir-faire et compétences de son réseau pour défendre la question du logement des jeunes, et élaborer, avec ses partenaires, de nouvelles réponses aux besoins logement des jeunes. L'UNCLLAJ anime également la 8ème édition de la Semaine du Logement des Jeunes temps fort de sensibilisation, du 29 mai au 3 juin 2017. uncllaj.org et semainedulogementdesjeunes.org.

Pour en savoir plus : www.uncllaj.org / @UNCLLAJ

CONTACTS PRESSE

Action Logement :
Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com
Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr
UNCLLAJ :
Elsa Filizetti, Chargée de la communication : e.filizetti@uncllaj.org Tél. 04.37.43.45.13 - 06.76.49.91.85